

**COMMUNE DE MOLENBEEK-SAINT-JEAN**  
**DEMANDE DE SUBSIDE POUR UN PROJET PONCTUEL**

Formulaire de demande à renvoyer dûment complété au Collège des Bourgmestre et Echevins et au service communal concerné  
Rue du Comte de Flandre, 20 – 1080 Molenbeek-Saint-Jean

Service(s) concerné(s) par la demande :

**Logement**

Coordonnées du/des service(s) :

.....

Avez-vous envoyé une demande de subside relative au même projet à un autre service communal ? Si oui lequel/lesquels ?	Non
Une demande pour un autre projet a-t-elle déjà été introduite auprès d'un autre service communal au cours de cette année civile? Si oui, auprès duquel/desquels ? Pour quel(s) projet(s) ?	Non
Le projet pour lequel vous introduisez cette demande fait-il l'objet d'un partenariat ? Si oui, vous ou vos partenaires ont-ils demandé et/ou reçu des subsides pour ce projet ? Si oui, veuillez indiquer le/les montant(s) octroyé(s) et le/les montant(s) demandés.	Oui ..... Non ..... Non ..... Montant(s) octroyé(s): ..... Montant(s) demandé(s): .....
Un subside émanant d'un autre pouvoir subsidiant (commune, Province, Région, Communauté, Etat, Europe, société etc) a-t-il été octroyé à l'entité ? Si oui, indiquez la provenance du subside, son objet et son montant.	Non, il n'y a pas d'autres pouvoirs subsidiaires qui ont été sollicités pour ce projet.

**Coordonnées de l'organisme**

Dénomination exacte de l'entité/bénéficiaire	La Rue asbl
Forme juridique de l'entité	ASBL
Date de création	1978
Compte bancaire (IBAN et BIC)	BE50 062 0819 9918
Numéro d'entreprise	0418 831 548
Adresse du siège social (rue – code postal – localité)/domicile	Rue Ransfort 61 – 1080 Molenbeek-Saint-Jean

Adresse du ou des locaux d'activités (rue – code postal – localité)	Rue Ransfort 16 – 1080 Molenbeek-Saint-Jean
Téléphone	024103303
Adresse e-mail et site internet éventuel	<a href="mailto:info@larueasbl.be">info@larueasbl.be</a> <a href="http://www.larueasbl.be">www.larueasbl.be</a>
Dénomination, adresse de l'organisme assureur et numéro de contrat :  - responsabilité civile  - réparation dommages corporels	Nom : ETHIAS Adresse : rue des Croisiers 24 – 4000 Liège N° de contrat / 45030281  Nom : ETHIAS Adresse : rue des Croisiers 24 – 4000 Liège N° de contrat / 45007082

#### Composition et coordonnées du comité directeur (si existant)

	Nom et prénom	Adresse	Code postal	N° de téléphone	Adresse e-mail
Président	LENNERT Moritz				<a href="mailto:presidence@larueasbl.be">presidence@larueasbl.be</a>
Coordination	BARTHELEMY Carine	Rue Ransfort 61	1080	02 4103303	<a href="mailto:cbarthelemy@larueasbl.be">cbarthelemy@larueasbl.be</a>
Trésorier	JOYE Jean				<a href="mailto:Joye.jean@skynet.be">Joye.jean@skynet.be</a>
Administratrice	SIX Anne				<a href="mailto:Anne.six@netcourrier.com">Anne.six@netcourrier.com</a>

#### Coordonnées du responsable/porteur du projet (si existant)

Civilité	Homme
Nom et prénom	Struyf Jean-Louis
Fonction exercée au sein de l'organisme	Conseiller en énergie et rénovation
Numéro de téléphone fixe	02/410.33.03
Numéro de téléphone mobile	
Adresse e-mail	<a href="mailto:jlstruyf@larueasbl.be">jlstruyf@larueasbl.be</a>
Adresse de correspondance (nom et adresse)	Rue Ransfort, 61 1080 Molenbeek-Saint-Jean

#### Organismes partenaires (si existant)

Nom de l'organisme	Numéro d'entreprise de l'organisme
Rénovinsert	0410.748.775

## Projet

**Intitulé du projet : Comment se chauffer en consommant peu?**

**Dates de début et de fin du projet : 01/01/2024 au 30/12/2024**

**Thématique du projet : La précarité énergétique et le confort thermique.**

### Résumé du projet :

#### # Contexte :

- En 2021, 27,4 % des ménages de la Région de Bruxelles-Capitale ont été touchés par la précarité énergétique, contre 26,5% en 2020.
- La précarité énergétique peut amener des problèmes de santé ainsi que de l'insalubrité dans le logement.
- 65,5% de l'énergie consommée par les ménages en RBC sont dédiés au chauffage et 14,6% à l'eau chaude sanitaire.
- Le projet « Comment passer l'hiver en consommant peu d'énergie ? » soutenu l'année dernière par l'Echevinat du Logement de Molenbeek-Saint-Jean, devrait pouvoir se poursuivre afin de rencontrer davantage les objectifs visés.
- La conclusion du projet de l'année précédente est : il est important de bien connaître son logement afin de pouvoir faire les bons choix pour améliorer le confort thermique et réguler le chauffage tout en évitant l'insalubrité dans son logement. L'occupant.e doit être acteur, actrice de son logement.

#### # Description :

Le projet pour 2023-2024 serait une prolongation du subside de l'année dernière avec comme objectifs :

- Comprendre davantage les conditions nécessaires pour vivre décemment dans un logement peu chauffé ;
- Continuer à sensibiliser à la notion de « confort thermique » et à la régulation adéquate du chauffage tenant compte de la précarité énergétique et des pathologies qu'un logement peu chauffé pourraient provoquer ;
- Repérer les points faibles et points forts des logements avec les occupant.e.s afin d'améliorer le confort thermique ; réduire les déperditions d'énergie et trouver ensemble une régulation adéquate pour le chauffage ;
- Mettre du matériel (d'isolation) à disposition afin que les personnes puissent ressentir l'apport que celui-ci procure au niveau du confort thermique et ainsi pouvoir les encourager à faire des petits travaux, des investissements ou à changer de comportements ;
- Mettre à disposition des personnes les outils nécessaires afin qu'elles soient actrices de leur logement.

Concrètement pour 2024 nous envisageons :

D'une part, organiser des séances de sensibilisation et d'information qui comprennent :

- L'inconfort thermique et les déperditions d'énergie dans un logement ;
- Comment éviter l'humidité sans devoir surchauffer son logement ;
- Comment améliorer le confort thermique sans devoir chauffer plus ?
- Ce qu'est l'énergie et comment réguler son installation de chauffage ;
- Chauffer son corps plutôt que son logement.

Ces séances seront illustrées par des fiches-infos : Conception de ces fiches-infos sur les sujets suivants :

- Comment réguler son chauffage ?
- L'humidité dans sa maison
- Comment purger ses radiateurs ?

Et d'autre part, aller plus loin dans l'approche avec des personnes qui sont dans une situation de nécessité ou qui seraient intéressées d'approfondir leur situation :

- Mesurer le taux d'humidité, les températures des parois, consommations d'énergie, monoxyde de carbone et vérifier avec caméras thermiques l'étanchéité à l'air et les ponts thermiques
- Définir les points faibles et points forts du logement concernant l'inconfort thermique et les déperditions énergétiques (repérage via une caméra thermique)
- Mettre du matériel à disposition pour assainir les lieux : déshumidificateur, radiateurs infra-rouge
- Mettre du matériel à disposition afin que les personnes puissent ressentir une amélioration du confort thermique ;
- Mettre du matériel à disposition afin que les personnes puissent effectuer des petites interventions par elles-mêmes.

Et, en complément, si nécessaire :

- Trouver des solutions pour éviter les parois froides : coupures thermiques, isolation de parois...
- Améliorer l'étanchéité à l'air : bas des portes, châssis de fenêtres, ...
- Placer des réflecteurs derrière les radiateurs
- Adapter la régulation du système du chauffage
- Installer des vannes thermostatiques et/ou thermostat d'ambiance
- Isoler des ponts thermiques
- Prévoir une ventilation.

Aussi bien lors des animations que lors des visites à domicile, nous allons chercher avec les personnes quelles sont les solutions les plus adéquates pour leur logement, leur mode de vie, en fonction de leur composition de ménage.

#### **Définition des objectifs visés :**

Aider les personnes à comprendre leur logement et leurs besoins en énergie afin qu'elles soient actrices de leur logement. Cette prise de conscience permettra d'améliorer le confort thermique, diminuer les déperditions thermiques, trouver une régulation adéquate pour le chauffage et donc éviter l'insalubrité dans le logement.

**Montant sollicité : 7.000€**

#### **Affectation du montant sollicité :**

- Outils de sensibilisations
- Appareils pour mesurer les taux d'humidité
- Appareils pour extraire l'humidité d'une pièce : déshumidificateur, ventilateurs
- Appareils ou matériaux pour diminuer les consommations d'énergie
- Matériel pour améliorer le confort thermique de l'habitat
- Matériel pour améliorer le confort thermique sur soi
- Outils mis à disposition pour réaliser petits interventions et/ou travaux
- Frais de fonctionnement - asbl La Rue
- Rémunération de prestataires.

#### **Définition du public-cible et estimation de celui-ci (nombre de personnes) :**

Exclusivement un public précarisé, aussi bien locataires que propriétaires.

- Volet 'sensibilisation et information' : Tout habitant.e.s de Molenbeek-Saint-Jean (+/- 200 personnes)
- Volet 'Aide petits travaux' dans le périmètre d'action de La Rue : Ménages qui n'ont pas un système de régulation adéquat ou dont le bâti est une passoire énergétique (max.10 ménages).

**Lieu de réalisation du projet :**

- Dans l'espace public ;
- Au sein des associations de quartier ;
- Dans les locaux de l'asbl La Rue ;
- Et au domicile du public cible.

**Planning (durée, état d'avancement...) :**

- Hiver et printemps 2024 :
  - Sensibilisation et informations : 'Comment se chauffer en consommant peu ?'
  - Audits énergétiques
  - Mise à disposition du matériel pour expérimenter l'impact sur le confort thermique
  - Réalisation de petites interventions, travaux.
- Été 2024 :
  - o Réalisation de petites interventions, travaux
- Automne 2024 :
  - Sensibilisation et informations : 'Comment se chauffer en consommant peu ?'
  - Audits énergétiques
  - Mise à disposition du matériel pour expérimenter l'impact sur le confort thermique
  - Réalisation de petites interventions, travaux.

**Détermination des moyens humains (salariés, prestataires, bénévoles) :**

- Salarié.e.s : Travailleur.se.s de l'asbl La Rue
- Prestataires : Rénovinsert (société d'insertion socioprofessionnelle), idéalement aussi un.e graphiste.

## Détermination des moyens matériels :

Voir liste ci-dessous (Détermination des moyens financiers)

Apport de l'asbl La Rue :

- Divers outils pour les audits énergétiques (hygromètre, thermomètre à laser, wattmètre, ...)
- Triporteur, tonnelle et tables pour réaliser les animations sur l'espace public.
- Les locaux de l'asbl La Rue pour accueillir le public.

## Détermination des moyens financiers (budget prévisionnel – recettes et dépenses - de l'événement ou du projet) :

Budget prévisionnel : 7.000€

Recettes prévisionnelles : 7.000€

- Subside communal de l'Echevin du Logement O. Mahy : 7.000€

Dépenses prévisionnelles : 7.000€

# Outils de sensibilisations : 800€

- Fiches info : 'Comment réguler son chauffage ?' ; 'L'humidité dans sa maison'
- Produits à donner en fin d'animation : bouillottes, thermo-hygromètres ou isolants bas de porte

# Appareils pour mesurer taux d'humidité : 400€

- Thermo hygromètre qui permet d'enregistrer l'humidité et la température sur plusieurs jours
- Hygromètre pour matériaux

# Appareils pour extraire l'humidité d'une pièce : 400€

- Déshumidificateurs

# Appareils ou matériaux pour diminuer les consommations d'énergie : 900€

- Vannes thermostatiques
- Thermostat d'ambiance
- Réflecteurs pour radiateurs
- Isolations

# Matériel pour améliorer le confort thermique de l'habitat : 800€

- Isolants pour parois froides
- Rideaux thermiques
- Boudins de portes
- Joints d'étanchéité

# Matériel pour améliorer le confort thermique sur soi : 500€

- Bouillottes
- Panneaux radiants
- Couvertures chauffantes
- Autres ...

# Outils mis à disposition pour réaliser de petites interventions et/ou travaux : 200€

- Lattes, cutter, tapis de découpe, mètre
- Clefs de purge, tournevis, pinces
- Petite échelle

# Rémunération prestataires : 2.000€

- Insertion socio-professionnelle Rénovinsert ou autre entreprise

# Frais de fonctionnement asbl La Rue : 1.000€

- Petit matériel : Post-it, feutres, papiers
- Copies
- Frais généraux
- Accueil pour animations (thé, café, biscuits ou fruits).

**Détermination des critères d'évaluation de l'événement ou du projet :**

- Nombre de personnes touchées
- Nombre d'animations données
- Nombre d'actions dans l'espace public
- Nombres d'outils didactiques créés
- Nombre d'interventions réalisé par Rénovinsert pour petits travaux
- Nombre de matériel offert

Autres informations utiles à la demande :

**Pièces complémentaires à joindre impérativement au présent formulaire :**

- Les statuts à jour et complet publiés aux annexes du Moniteur belge ;
  - Le rapport d'activité de la dernière année ;
  - Le bilan financier de la dernière année ;
  - Un document émanant de la banque auprès de laquelle un numéro de compte est ouvert au nom de l'entité. Ce document doit impérativement mentionner le numéro de compte de l'entité et attester que c'est l'entité qui en est la titulaire.
- Pour les associations de fait, un document identique à celui visé au paragraphe précédent devra être fourni par le membre désigné par l'association de fait pour la représenter ou pour chaque membre de cette association ;
- Un document émanant du/des exploitant(s) de l'/des infrastructure(s) sise(s) sur le territoire de la commune de Molenbeek-Saint-Jean utilisée(s) par l'entité pour réaliser son/ses activité(s). Ce document indiquera si l'entité est redevable envers l'/les exploitant(s) de sommes liées à l'utilisation de l'/des infrastructure(s).

Personne de contact/de référence pour le suivi de la demande (nom et coordonnées) : Monsieur Jean-Louis Struyf à La Rue asbl, [jlstruyf@larueasbl.be](mailto:jlstruyf@larueasbl.be), 02 4103303 pour le suivi sur le terrain ; Mme. C. Barthélemy pour le volet administratif, [cbarthelemy@larueasbl.be](mailto:cbarthelemy@larueasbl.be), 02 4103303.

Je soussignée, Carine Barthélemy, Coordinatrice générale de La Rue asbl, certifie que les informations annexées sont sincères et exactes.

Fait à Molenbeek-St-Jean, le 30/11/2023,

Signature (Titre de l'entité si la demande est formulée au nom et pour le compte d'une entité)

